



Commission horse-ball

Compte-rendu réunion 30 Septembre 2024

Membres présents : Shirley ANTOINE, Philippe DI MARZIO, Clémentine GAUTRY (Visio), Cédric GUILLEMIN, Cécile HABY (Visio), Valérie HAMELIN-BOYER (Visio), Pauline JEANSON (Visio), Hugo L'HUILLIER, Florian MOSCHKOWITZ, Jérôme ROBERT.

Membres excusés : Manon CLAUDE, Jean-Luc, DOCREMONT, Matthieu DOUVIER, Michel MATHIEU.

Membres absents : Aurélie HUILIO. Invité : Alexandre VAUGE (Visio),

En ouverture, le Président de la Commission partage quelques informations sur la vie de la Commission, après les contacts pris pendant l'été afin d'adapter sa composition pour la saison à venir. Il rappelle à cet effet que la Commission doit pouvoir évoluer sur la durée, mais en respectant les bonnes volontés déjà en place, lorsqu'elles souhaitent poursuivre un engagement effectif :

- Maxime LAGUERRE quitte la Commission, ayant trop peu de disponibilités pour conjuguer sa vie professionnelle, personnelle et son engagement. La Commission le remercie pour son activité à nos côtés.
- Manon CLAUDE, Cécile HABY, Céline BRONNER et Cédric GUILLEMIN en deviennent membres, dans un objectif de développement de la communication interne et externe – et surtout de développement de la discipline.
- Les autres membres de la Commission ont confirmé leur engagement et leur motivation depuis la fin de la saison dernière. Le président de la commission a déclaré sa composition au Comité régional d'Équitation du Grand-Est pour la saison à venir. Celle-ci aura vocation à évoluer sur la durée, pour intégrer notamment des représentants de nouveaux territoires, mais il convient de se rappeler qu'elle est aujourd'hui l'une des plus nombreuses en effectifs parmi toutes celles du CRE et qu'il faudra éviter de l'augmenter encore. À la demande d'Hugo L'Huillier, la commission a par ailleurs invité Alexandre Vauge à participer à ses travaux, avec comme perspective de la rejoindre à l'avenir.
- Règlement HB 24-25 n'est presque pas modifié, des points sont cependant précisés :
- Interdiction d'avoir des buts gonflables, interdiction de ne pas avoir de pare-bottes gonflables en fond de terrain ;
- Pas d'égalité dans les catégories cheval ;
- Le chronomètre doit être arrêté dans les 30 dernières sec lors de la 2^e mi-temps d'un match plein, pour toutes les catégories.

1/ Retour d'expérience de la 1^{ère} participation à la Region's Cup

- Retour sur le ressenti des joueurs : réussite, expérience positive, l'aide apportée par la Commission a été appréciée. Plus d'entraînements sont souhaités ainsi que plus de moments de cohésion à pieds seraient un plus. Dommage que la région gagnante soit une équipe qui évolue toute l'année ensemble et ne soit pas une sélection, cela biaise un peu le niveau.
- Retour de Florian Moschkowitz : a apprécié l'expérience mais indique que prévoir plus d'entraînements est un peu difficile en fonction du calendrier déjà bien chargé pour tous les clubs.
- Retour de Philipe di Marzio : souhaite que les membres de la Commission soient plus présents dans la sélection pour échanger, sans préjudice du rôle du sélectionneur. Une sélection à un mois devrait convenir.
- Organisation de la Region's Cup 2025 : souhait de la Commission de réitérer l'expérience mais également de faire une sélection Cadets, à voir au niveau budget et sélection.

2/ Organisation des journées du Championnat Grand Est

- Recensement des équipes engagées par chaque Club : + 4 équipes par rapport à la saison 23-24, c'est bien mais il n'y a toujours pas de nouveaux clubs et 2 clubs composent la majorité des équipes, d'autant que nous sommes victimes de notre succès au plan national : des équipes Amateurs sont montées, et nous les avons perdues en région. C'est un point qui mérite l'attention et qui justifie de mettre en place une action de promotion/développement.
- Débat autour de la proposition d'Hugo Lhuillier d'apporter un service aux organisateurs, en recueillant les contraintes des équipes pour organiser les rencontres dans le souci de s'assurer également une multiplicité d'adversaires. La Commission rappelle que notre région avait déjà innové en apportant un service pour la gestion et la désignation des officiels de compétition ; un système qui donne satisfaction. Elle fera donc la promotion de cette proposition auprès des organisateurs, sur la base du volontariat : la Commission n'est pas destinée à se substituer aux organisateurs. Hugo et Pauline sont volontaires pour apporter ce service aux clubs ; ce sont donc les personnes à contacter.
- Discussion sur la proposition de Patrice Siest d'organiser des journées doubles (samedi et dimanche) afin d'assurer la plus grande fréquentation, malgré les problématiques de transport } La commission y est favorable et engage à le faire le plus possible.
- Définition d'une journée « open » à placer dans le calendrier : 1^{er} décembre 2024 à Art/Meurthe.

3/ Remise des prix

- Retour sur l'expérience 2024 et organisation de la remise des prix 2025 } très appréciée par tous. Cette initiative sera reconduite en 2025. Certains membres de la commission proposent de prolonger le moment en organisant un dîner ou un buffet, constatant que de nombreux Clubs se sont retrouvés dans des restaurants du secteur. La Commission va étudier cette question, et notamment le budget nécessaire – avec ou sans participation des cavaliers et accompagnants. Elle communiquera sur ce sujet afin de savoir si l'initiative intéresse le petit monde du horse-ball dans la région.

4/ Point règlementaire, ODC :

- Modifications règlementaires, pour les organisateurs : cf informations du Président. De plus, la FFE rappelle que le Président de Jury doit être un arbitre national dès l'instant qu'il y a un match Amateur. Ce n'est pas toujours le cas (particulièrement dans notre région, mais ailleurs également). La Commission le rappelle donc à tous les organisateurs. Cela n'interdit pas de saisir la DUC et les résultats, mais une journée pourrait être invalidée comme non règlementaire.
- La Commission – à la demande de la FFE – rappelle également qu'il est obligatoire de prévoir une assistance médicale pour toute compétition comprenant une épreuve Amateur. Cette obligation est contenue dans le règlement général et consiste en un poste d'assistance cavalier (matériel d'urgence et un secouriste) et un médecin. La responsabilité pesant sur les organisateurs (et sur le président de jury) la Commission invite tous les clubs organisateurs à prévoir leur plan d'assistance. La question sera posée à la FFE de savoir si la présence est obligatoire sur toute la journée, ou seulement sur les matchs Amateur ; le texte n'est pas clair. Par ailleurs, nous encourageons les clubs à rechercher des médecins bénévoles parmi leurs cavaliers et parents de cavaliers (inutile que ce soit un urgentiste) afin de limiter les frais.
- Recensement des arbitres, actions de formation 2024-25. Après la vague de promotions de l'an passé, le cycle de 2 ans qui vient de s'ouvrir n'en prévoit pas sur la saison à venir. Promotions.

5/ Développement :

- Réflexions pour mettre en place un plan d'action « Alsace » : Cécile Haby fait le point } quelques clubs ont des buts mais ne les utilisent pas. Il faut donc essayer de contacter ces clubs

afin de leur proposer des package de formation (cf, retour d'expérience de Cécile, Florian), en apportant le matériel que la Commission possède (Florian M doit vérifier qu'il est toujours disponible).

- Plan de développement en Lorraine : recensement de Clubs/contacts, plan d'action } certains clubs proposent du HB à leurs licenciés, il faut donc prendre contact avec eux et leur proposer un appui pour éventuellement les faire participer à des journées NEO (27 avril et 18 mai). Heillecourt, Ludres, Brabois, la Neyette, Toul.
Cédric Guillemain a proposé des pistes de développement à revoir pour la prochaine réunion.
- Recensement des clubs qui pratiquent déjà le HB afin de leur proposer des fiches pédagogiques (en cours à la FFE) et les attirer vers la compétition (cf journées NEO)

Dans tous les cas, la Commission convient qu'il faut préparer un dossier solide avant d'engager les premiers contacts : quelle proposition d'accompagnement faisons-nous aux clubs contactés, quelles fiches pédagogiques et/ou programme. Il faudra sans doute créer un petit outil d'accompagnement (notamment comment suppléer à l'absence de matériel adapté). Avec des clubs déjà bien connus, il est possible de nouer de premiers contacts.

6/ Divers

- Organisation de Rosières : problématique pour l'organisation de l'étape de Championnat de France } à rediscuter mais essayer de faire 1 année avec un club organisateur, puis une année avec un autre et une autre année avec une organisation commune CRE.
- Alexandre Vauge a souhaité intervenir dans cette réunion en tant que coach et joueur afin d'évoquer le manque d'équipe Amateur qui oblige d'aller dans d'autres régions afin d'avoir les qualifications pour les différents championnats. Cela est dû au nouveau règlement et il y a peu de solution au niveau régional. Il fait part également à la faible participation lors de la 1ere journée, à Lunéville. La Commission le déplore, bien sûr, mais fait remarquer qu'il en était de même l'an passé à Bel Air } il y a eu très peu de retour de la part des clubs suite au calendrier diffusé début juillet et suite à la demande de tous de commencer le championnat assez tôt. Philippe di Marzio propose donc de mettre les futures organisations en fonction de l'engagement de chaque club.
- Besançon est un club en développement mais est assez isolé, car le championnat Bourgogne Franche-Comté est peu actif, malgré 4 clubs du Doubs et du Jura. Il souhaite se rattacher au championnat Grand Est mais pour cela, il faudrait que nous nous y rendions également. Après un sondage par Philippe, les clubs ne sont pas contre. La journée 7 initialement prévue en Alsace pourrait y avoir lieu.

Prochaine réunion : 25 novembre 2024 à 18h en visio.